

004.5 - BE

PEROU -RAPPORT DE FIN DE MISSIONA. Situation générale

A mon arrivée au Pérou, en mai 1976, la situation générale politique et économique était encore très marquée par le règne du Général Juan Velasco Alvarado, qui fut Président de la République du 3 octobre 1968 au 29 août 1975, et qui, par ses réformes sociales souvent peu heureuses, laissa une forte empreinte sur le pays. Le Général de Division Francisco Morales Bermudez - qui occupait les fonctions de Premier Ministre et Ministre de la Guerre en août 1975 - renversa avec sa Junte le Gouvernement de Velasco et lui succéda comme Président. Les causes de la rébellion ne sont pas très apparentes: les observateurs s'accordent à dire que l'ancien Président s'était isolé au pouvoir durant les derniers mois en prenant certaines décisions sans consulter le Premier Ministre et le Cabinet. Le Général Velasco mourut à Noël 1977 et reçut des funérailles nationales très mouvementées, auxquelles le Président Bermudez ne participa pas, alors que les autres membres de la Junte étaient présents.

Tout au début, sur le plan théorique, le nouveau Gouvernement révolutionnaire militaire est resté fidèle aux bases idéologiques de la Révolution progressiste, qui se définit comme nationaliste et indépendante, humaniste et chrétienne. A la tête de l'Etat se trouve le Président de la République, accompagné du Ministre de la Guerre, Commandant en chef de l'Armée de Terre - qui occupe toujours également la fonction de Premier Ministre - du Ministre de la Marine et du Ministre de l'Aviation. Ces quatre Généraux forment ce qu'on appelle la Junte militaire, qui a le pas sur le Cabinet des Ministres qui l'assiste et dont

Le nombre a varié au cours des ans. Il est à noter que ce Cabinet ministériel ne comprend, depuis mon arrivée au Pérou, que des militaires, à l'exception, quelques mois après mon accréditation, de la nomination d'un civil comme Ministre des Affaires étrangères, et, plus tard, par intermittence, de celle du titulaire du Portefeuille de l'Economie et des Finances. Un compatriote double-national a même dirigé ce Ministère durant une courte période. Depuis plus d'un an et demi, le Ministre de l'Economie et des Finances est à nouveau un civil, lequel a fait d'ailleurs de l'excellent travail sur le plan du redressement des finances internationales. Parmi les officiers au pouvoir, il est à noter que ceux de la Marine et, dans une certaine mesure, ceux de l'Aviation, sont moins portés vers les grandes réformes sociales que leurs collègues de l'Armée de Terre, dont beaucoup proviennent de la classe moyenne de la population.

Vers la fin de 1976, on put constater cependant que le Pérou ne présentait plus sur bien des points les mêmes aspects qu'un an auparavant. Il s'agissait avant tout d'un arrêt ou tout au moins d'un ralentissement dans le développement de la Révolution, qui entraînait dans sa "deuxième phase". Ce sont incontestablement les difficultés économiques considérables engendrées par celle-là qui sont à l'origine de cette nouvelle orientation, qui tint davantage compte des réalités et moins de l'utopie. Le Président Bermudez éloigna peu à peu de son Cabinet les éléments trop favorables à la gauche. Le Pérou, tout en maintenant de bons rapports avec les pays socialistes et en conservant des liens étroits avec le monde non-aligné, se rendit compte qu'un retour à une collaboration plus soutenue avec les pays industrialisés d'Europe et avec les E.U.A. s'avérait indispensable.

Pour remédier, sur le plan interne, à la situation économique qui ne cessait de se dégrader, le Chef de l'Etat a modifié la loi qui visait à octroyer toujours

davantage d'influence aux ouvriers et aux employés dans la gestion de l'entreprise. Il reconnaissait aussi de plus en plus le rôle important joué par le secteur privé.

C'est en 1977 également, que le Président a manifesté son intention de remettre plus tard le pouvoir à des Autorités civiles. La politique péruvienne devint plus réaliste et un plan dénommé "Tupac Amaru" fit le point de la situation dans tous les domaines, tant politique qu'économique et social. La presse bénéficia de certaines libertés et la parution de revues hebdomadaires qui avaient été suspendues fut à nouveau autorisée. Le tribun politique Victor Haya de la Torre, Chef de l'APRA, put aussi s'exprimer librement.

Alors que 1976 avait été déclarée "Année de la Production" et 1977 "Année de l'Union nationale", celle de 1978 fut surnommée "Année de l'Austérité". En effet, des mesures énergiques dans ce sens étaient indispensables pour relever la situation économique toujours désastreuse. Cela entraîna un mécontentement général parmi la population et de nombreuses grèves dans tous les secteurs. C'est dans cette ambiance qu'eurent lieu, le 18 juin 1978, les élections pour la formation de l'Assemblée Constituante de cent membres. L'âge des électeurs avait été abaissé de 21 à 18 ans. Les analphabètes ne votaient pas. Les partis gagnants à ces élections furent avant tout ceux de la droite et du centre, qui recueillirent 67% des votes, et parmi lesquels l'APRA (Alianza Popular Revolucionaria Americana) a reçu 37% des voix et le PPC (Partido Popular Cristiano) 25%. Parmi les partis de gauche (33% des suffrages), le FOCEP (Frente Obrero Campesino Estudiantil y Popular) obtint 12 sièges. Le parti AP (Accion Popular) de l'ancien Président renversé par Velasco, Fernando Belaunde Terry, ne participa pas aux élections. Les travaux de l'Assemblée Constituante se terminèrent par la signature de la nouvelle Charte le 12 juillet

1979, avec 32 abstentions des membres de l'extrême-gauche. Les pouvoirs législatifs et exécutifs devraient être mis en place au plus tard le 28 juillet 1980. Il est difficile de faire des pronostics quant à la personnalité susceptible de devenir Président de la République, après le grand vide laissé par le décès de Victor Raul Haya de la Torre, aucun candidat ne se détachant vraiment du lot. Les élections sont fixées au 18 mai prochain.

Sur le plan international, le Pérou entretient de bonnes relations avec la plupart des pays latino-américains. Des liens particuliers se sont noués avec le Président de l'Argentine, le Général Jorge Rafael Videla, qui fit une visite officielle au Pérou en mars 1977, et au cours de laquelle plusieurs arrangements, tant sur le plan politique qu'industriel, furent passés. Le Président Bermudez rendit cette visite à Buenos-Aires en juin 1979.

Le Gouvernement péruvien entretient également d'excellents rapports avec les pays de la CEE et la majorité des Etats du Vieux-Monde, qu'ils appartiennent au bloc occidental, dont la Suisse, ou au bloc oriental, c'est-à-dire les pays socialistes. La Yougoslavie, comme chef de file des pays non-alignés, fait l'objet d'attentions particulières, le Pérou ayant nettement opté pour la ligne de conduite suivie par ce groupe de pays. Il est également en bons termes avec les pays asiatiques et africains, marquant ainsi sa sympathie à l'égard des Nations les moins développées, tout en souriant à la Chine de Pékin.

L'attitude du Pérou vis-à-vis des Etats-Unis s'est bien améliorée depuis la période du Général Velasco. Le Pérou a besoin des banques et de l'aide américaines. Si les mines détenues autrefois par le capital nord-américain ont été nationalisées lors de la première phase de la Révolution, le Gouvernement péruvien actuel a fait, par contre,

appel à deux sociétés américaines pour lui permettre la prospection de nouvelles sources pétrolifères. Les sociétés multinationales ne sont plus mises à l'index.

Pendant bien des années le Pérou a entretenu des sentiments d'hostilité à l'égard du Chili. Ceci en raison du conflit de 1879 qui opposa ces deux pays et duquel le Pérou sortit vaincu. 1979 - anniversaire du centenaire du début des hostilités de la Guerre du Pacifique (1879-1883) - fut dénommée "Año de nuestros heroes de la Guerra del Pacifico" et l'on pouvait s'attendre, à la suite de quelques incidents, à ce que ceux-ci servent de prétexte à un affrontement plus sérieux. Il n'en fut rien, heureusement.

L'Equateur, quant à lui, revendique le retour de terres, qui auraient été injustement occupées par le Pérou. Quelques escarmouches eurent lieu sur la frontière des deux pays.

Subsiste toujours le problème de l'accès à la mer de la Bolivie, dont la solution doit obtenir le consentement du Pérou et pour lequel aucune proposition ne paraît acceptable, non seulement pour lui, mais aussi pour le Chili et la Bolivie.

Le Pérou prend aussi conscience de sa position géographique en s'étant déclaré partie contractante du Pacte amazonique passé le 4 juillet 1978 à Brasilia.

Deux visites importantes furent celles du Roi et de la Reine d'Espagne en novembre 1978 et du Chancelier allemand Helmut Schmidt en avril 1979, lequel confirma plusieurs arrangements économiques avec le Pérou et salua tout particulièrement l'application prochaine d'une nouvelle Constitution et l'organisation d'élections libres.

Rappelons encore que le Pérou est l'un des membres les plus fidèles du Pacte andin et l'un des artisans du maintien du principe de non-alignement.

Les rapports avec la Suisse sont particulièrement chaleureux, ceci dû à beaucoup d'affinités sentimentales, à la qualité de notre communauté, à notre coopération technique et entr'aide humanitaire et à notre politique de neutralité.

B. Situation et relations économiques

A l'instar de toutes les révolutions de gauche, la prise du pouvoir en octobre 1968 par le Général Juan Velasco aura eu pour conséquence la désorganisation plus ou moins rapide de l'appareil de production, puis la chute du Produit national, en particulier à partir de 1976.

Pour compenser les déficiences de la production nationale et faire face en même temps à l'augmentation de la consommation due à l'accroissement de la population, le Pérou a contracté une importante dette internationale: plus de 9 milliards de US \$, donnée officielle, et probablement davantage en réalité. De ce montant, 5 milliards de US \$ environ représentent des achats de matériel militaire effectués en URSS, aux E.U.A., en France, RFA, Italie, Belgique, etc.

L'accroissement des importations de capitaux et les fortes hausses successives de l'émission du numéraire en circulation, parallèlement à la réduction de la production nationale destinée à l'approvisionnement du marché interne, ont déclenché un important processus inflationniste: plus de 70% en 1978 et en 1979.

Soutenu contre toute rationalité économique, le cours de la monnaie nationale a brusquement fléchi en octobre 1977: dévalué dans un premier temps de près de 170% jusqu'en mars-avril 1978, le "sol" poursuit sa chute sous la forme de mini-dévaluations calculées par la Banque Centrale de Réserve sur la base de la capacité de réaction de l'économie péruvienne

et des taux respectifs d'inflation aux Etats-Unis et dans le pays même.

Dès 1978 cependant, consécutivement à un lent processus de réorientation générale entrepris par le Président Morales Bermudez dès la chute de son prédécesseur Velasco en 1975, le secteur externe de l'économie péruvienne (balance commerciale et balance des capitaux) est en voie de récupération. Le Gouvernement a en effet obtenu de ses créanciers internationaux (membres du Club de Paris, banques internationales, divers pays latino-américains et URSS essentiellement) la restructuration et le refinancement de ses échéances pour 1979 et 1980 (partiellement même 1978). La Suisse a souscrit à cet arrangement pour un montant ne pouvant dépasser 35 millions de francs suisses.

L'augmentation aussi subite que substantielle des prix des matières premières sur les marchés mondiaux et l'accroissement de la production pétrolifère ont permis de réaliser, dès 1978 (340 millions de US \$), un surplus commercial en forte progression (1400 millions de US \$ en 1979 et autant en 1980, selon les dernières estimations). Le Gouvernement péruvien a ainsi pu renoncer au financement de sa dette extérieure pour 1980, améliorant par là même sensiblement sa réputation sur le plan international.

Réellement, et en particulier en ce qui concerne le marché interne, la situation n'en reste pas moins préoccupante. Bureaucratie, corruption, paresse et manque de main-d'oeuvre qualifiée constituent de graves entraves à l'essor économique et industriel du pays. L'insuffisance des investissements productifs ne permet pas de résorber un chômage et un sous-emploi excessifs (environ 50% de la population en âge de travailler), par ailleurs engendreur de troubles sociaux. Elle maintient à un niveau trop faible le revenu de la population et empêche d'accroître la consommation.

Obnubilé par le grave endettement extérieur du pays, le Gouvernement a orienté tous ses efforts vers la

la stabilisation du secteur externe, négligeant l'amélioration de la production nationale destinée au marché indigène.

Seul un développement poussé de l'agriculture, avec le soutien de l'Etat, pourrait rompre ce cercle vicieux. Cependant, l'échec total de la réforme agraire - particulièrement évident durant ces dernières années de sécheresse - finit de semer la confusion dans le secteur productif: le Pérou est en passe d'importer du sucre, du riz, du maïs, etc., alors qu'il était récemment encore exportateur de nombreux produits agricoles et alimentaires.

La nécessité de renforcer l'appareil de production et la réalisation d'un important solde commercial ont permis aux Autorités d'entreprendre l'adaptation progressive d'une législation sur le commerce extérieur et sur les devises qui allait à l'encontre des intérêts économiques et commerciaux du pays. Déjà dès la fin de l'année 1977, mais surtout en 1978 et de manière systématique en 1979, les dispositions relatives aux transactions financières, contrôle des changes y compris, puis le régime douanier, ont été profondément modifiés. De nombreuses interdictions et restrictions à l'importation ont été supprimées, respectivement atténuées, et il a été procédé à d'importants abattements tarifaires. Cette dernière opération s'inscrit du reste également dans le cadre de la politique douanière poursuivie par le Pacte andin. Cette libéralisation du régime des importations a permis d'accroître les livraisons de biens de capitaux et de consommation, en provenance de notre pays entre autres (1979). Les principaux fournisseurs du Pérou restent toujours les E.U.A., la RFA, l'Equateur, le Japon, le Royaume-Uni et l'Italie; les meilleurs débouchés pour les produits péruviens sont les E.U.A., le Japon, la RFA, le Royaume-Uni, la Belgique et l'Italie.

Les échanges avec la Suisse ont diminué en valeur au cours des quatre dernières années, ceci étant essentiellement dû aux restrictions à l'importation en vigueur jusqu'en 1979 environ, à la politique d'austérité justifiée appliquée par les Autorités péruviennes, de même qu'à la cherté du

franc suisse. Alors qu'en 1976, selon les statistiques fédérales, les importations en provenance de Suisse s'élevaient à 97 millions de francs suisses et les exportations du Pérou en direction de notre pays à 60 millions de francs suisses, ces sommes étaient tombées, respectivement, en 1977, à 76 et 57 millions de francs suisses, en 1978 à 62 et 45 millions de francs suisses, enfin en 1979 à 74 et 32 millions de francs suisses. Ce dernier résultat révèle une amélioration du montant de nos exportations, suite à la consolidation de certaines dettes extérieures, à la première phase de libéralisation de produits à l'importation et aux possibilités de se procurer des dollars USA sur le marché péruvien. On peut espérer une progression des importations de Suisse durant l'année 1980 pour les raisons indiquées ci-dessus.

Les relations avec la Suisse se sont encore affirmées par la participation officielle de notre pays en 1977 à la Foire internationale du Pacifique sous la forme d'un pavillon, l'organisation de deux expositions de produits suisses à l'Hôtel Crillon, d'une table ronde sur les problèmes horlogers, et surtout par la transformation de l'ancien Conseil économique consultatif en une véritable Chambre de Commerce suisse. Ce renforcement de notre présence commerciale n'a pu être atteint que grâce à la volonté d'un groupe de compatriotes et l'aide bénévole de certains d'entre eux. La jeune Chambre de Commerce suisse de Lima bénéficie d'aides financières de l'OSEC et du DFAE, cette dernière contribution se justifiant par un déchargement de travail pour l'Ambassade.

Enfin, un délégué de l'OSEC a entrepris tout récemment deux voyages de prospection au Pérou, le premier en compagnie du collaborateur diplomatique, chargé des affaires économiques de cette Mission, le second, non seulement à Lima, mais aussi à Arequipa, toujours accompagné de M. Clavel, et de plus du Président et du Directeur de la Chambre de Commerce suisse, et avec l'aide extrêmement active de notre Consul honoraire dans la deuxième ville de la République, M. Victor

Sauter. Ces deux expériences peuvent être considérées comme un succès et susceptibles d'être renouvelées plus tard dans d'autres régions du pays.

C. Relations culturelles

De 1976 à 1980, l'Ambassade a organisé ou a contribué à la réalisation d'expositions ("La Cartographie en Suisse" dans les locaux de Petroperu, et "L'Edition suisse" ainsi que "Les meilleures Affiches suisses" à l'Alliance Française), d'une semaine du "Cinéma suisse" dans la salle du Collège Champagnat, de récitals de piano avec Charles Dobler à l'Aula du Collège Pestalozzi et avec Nicole Wickihalder et Claudine Perretti à l'Alliance Française, un spectacle de cabaretistes zurichois au Club Suisse, de même que des conférences d'orateurs suisses ou étrangers, dont le Professeur Mercier de Berne dans le cadre de "l'Année Einstein".

A maintes reprises, cette Mission a projeté directement des films de 16 mm à la résidence, au Club Suisse et à l'occasion de manifestations spéciales. Ces bandes provenaient essentiellement de l'ONST, de l'OSEC, du SSE, de Pro Helvetia, du Service des films de l'Armée à Berne, du CICR, d'organisations régionales ou d'entreprises privées. L'Ambassade est souvent sollicitée par des milieux culturels péruviens qui apprécient nos films, même s'ils ne sont pas toujours commentés en espagnol.

Une autre voie suivie par l'Ambassade dans sa propagande culturelle est la remise à des Universités, des bibliothèques, des personnalités et des écoles, de livres, brochures, dépliants, etc., portant sur les divers aspects de notre pays. Nous sommes reconnaissants à Pro Helvetia d'éditer la plupart de ses études en langue espagnole également.

Enfin, cette Mission dispose d'une discothèque de musique suisse assez bien fournie qui lui permet de répondre aux besoins qui se manifestent dans ce domaine.

Notre activité culturelle reste évidemment au niveau de nos maigres moyens et adaptée aux possibilités restreintes de personnel. Il va de soi que des pays comme les Etats-Unis, la France, le Japon, l'URSS, d'autres pays d'Europe orientale, l'Espagne, l'Allemagne de l'Ouest et celle de l'Est, le Mexique, pour ne citer que les principaux, sont infiniment plus actifs.

A part les locaux mentionnés précédemment, des expositions peuvent avoir lieu au Musée d'Art, au Musée italien, à la Banque continentale à Miraflores, dans des galeries privées, etc., mais il est nécessaire de disposer de suffisamment de temps pour la réservation. L'Institut national de la culture prête également ses services pour l'organisation d'un spectacle ou d'une manifestation artistique.

L'orchestre symphonique officiel de Lima passe par une crise de réorganisation - manque de moyens financiers - alors que la Société philharmonique - institution privée - est plus active. A part l'Alliance Française - l'organisation culturelle étrangère de loin la plus étendue sur tout le pays et non seulement à Lima - il existe le Goethe Institut, des centres culturels britannique, américain, etc. A Lima même, il y a quelques bons théâtres avec des troupes de valeur, des cabarets où se produisent des artistes du folklore péruvien et de nombreuses salles de cinéma.

D. Coopération technique

L'effort accompli par la Suisse dans ce secteur au Pérou est important. Les projets réalisés et remis aux Péruviens, ceux qui sont en cours et ceux qui sont à l'étude sont nombreux. D'une manière générale, la Suisse est éminemment cotée dans ce domaine.

Voici quelques projets en cours, mais pour avoir une meilleure vue d'ensemble, il est recommandé de prendre connaissance de l'Annexe No I, qui fait le point de la situation en matière de coopération technique:

- Jenaro Herrera dans la Selva (arboriculture, pâturages, bétail, routes, environnement, etc.)
 - Ayacucho (recherches en matière de fourrage)
 - Fromageries (production, conservation et commercialisation du fromage)
 - Huancavelica (problèmes de concentration agricole et de fourrage)
 - Tingua (recherches fourragères et bétail)
 - Postes médicaux dans la Sierra (santé et formation d'infirmiers)
 - PAGL (réorganisation de coopératives et achat de vaches avec un crédit de 10 millions de fr. suisses accordé par la Confédération)
 - Huaraz (école d'andinisme)
- etc.

L'Ambassade a organisé deux conférences de presse sur la coopération technique suisse au Pérou à la résidence et les responsables de ce Service ont mis sur pied deux séminaires dans les environs de Lima groupant tous les experts dans ce domaine. Notre initiative pour l'andinisme a aussi fait l'objet d'un exposé largement diffusé par la presse, la radio et la télévision.

Mais il n'existe pas seulement la coopération technique à l'aide de fonds fédéraux. En fait, des villes suisses, de nombreuses organisations de bienfaisance ayant leur siège dans notre pays, des institutions religieuses

- catholiques et protestantes - dispensent leur aide fort utile jusque dans les coins les plus reculés au Pérou. C'est ainsi que des fonds proviennent des villes de Berne et de Lausanne, de Münsingen, d'Uetikon près de Zurich, etc. Trois villages d'enfants sont financés par la Suisse; Terre des Hommes (Lausanne) est très actif à Lima; des prêtres et pasteurs suisses se dévouent dans les bidonvilles, les régions arides des Andes ou dans les zones chaudes et humides de l'Amazonie. Dans des vallées retirées se dressent des hôpitaux, des centres éducatifs, des jardins d'enfants, voire même deux petites centrales électriques qui fonctionnent toujours parfaitement, tous construits avec des fonds suisses.

Personnellement, j'ai fait tout mon possible pour voir de mes yeux ces réalisations suisses et aussi encourager sur le terrain - Côte, Sierra et Selva - nos promoteurs dans leur travail pénible et parfois ingrat.

La Coopération technique suisse, celle qui dépend du Département fédéral des Affaires étrangères, dénommée COTESU, dispose d'un personnel séparé de celui de l'Ambassade, bien que relevant administrativement de celle-ci. La formule de subordination - meilleure il est vrai que par le passé - ne donne pas toujours satisfaction. Ce service devrait être intégré dans l'Ambassade et non seulement recourir à son aide lorsqu'il ne fait pas le poids. De toute façon, vis-à-vis des Autorités péruviennes, il n'y a pas de "COTESU", mais seulement la section de la Coopération suisse au sein de cette Mission. Il faut reconnaître que tel n'est pas le cas sur le plan pratique interne et c'est à déplorer. Le problème se complique encore depuis le déplacement des bureaux de ladite "COTESU" de l'immeuble où se trouve l'Ambassade dans une maison à 1 km de là. Raison invoquée pour ce déménagement accordé par Berne: manque de place.

De nombreux autres pays pratiquent la coopération technique au Pérou et je crois savoir que la collaboration est

mieux assurée du fait que ces services sont parties intégrantes de la Mission diplomatique et sont ainsi subordonnés à leur Chef comme le sont la section diplomatique, la section consulaire, celle de la presse, etc.

E. Colonie suisse

(Voir Annexes II et III)

Les rapports entre l'Ambassade et la Communauté suisse établie au Pérou sont excellents. La majorité de nos compatriotes est de haute qualité et quasi tous et toutes sont de farouches travailleurs. Ils font honneur à la Suisse et sont vivement appréciés par le Pérou. Je ne citerai pas de noms, car il faudrait en mentionner beaucoup. Comme pour les activités de coopération technique et d'entr'aide humanitaire, je me suis efforcé de visiter beaucoup de nos compatriotes sur leur lieu de travail, que ce soit dans un grandiose bureau directorial ou dans un humble atelier, à Lima et dans le reste du pays. Partout j'ai été bien reçu et ai appris beaucoup.

La gamme des activités déployées par les Suisses au Pérou est très étendue. Elle va du directeur au simple employé, de l'ingénieur à l'ouvrier qualifié, de la profession libérale à la situation de salarié. Le nombre des Suisses établis au Pérou varie entre 1800 et 2000, double-nationaux compris.

Si une bonne partie des Suisses dirigent leur propre affaire (import-export, métallurgie, entreprises de photographie, d'imprimerie et de lithographie, boucheries, charcuteries, denrées alimentaires, restaurants, hôtels, commerce de voitures automobiles, garages, chaînes de magasins à grandes surfaces, laboratoires, menuiserie, bureaux d'architectes, entreprises de construction, agences de voyage, horticulture, etc.), d'autres sont à la tête de firmes suisses produisant au Pérou, telles Perulac (Nestlé-Maggi), Brown

Boveri, La Roche, Ciba-Geigy, Sandoz, Schindler, etc. Certaines maisons ont d'importants centres d'activité à Lima, comme Sulzer, Bühler Frères, Electrowatt, Motor Columbus, Universal, des compagnies d'assurances, des représentations bancaires (SBS et Crédit Suisse) etc. Enfin nombreuses sont les représentations de produits suisses, recherchées à nouveau, la politique d'importation ayant été assouplie.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire dans le chapitre précédent, nos compatriotes se distinguent aussi dans le secteur de la coopération technique et de l'entr'aide humanitaire.

Le centre de ralliement est le Club suisse, doté d'une grande piscine, de terrains de jeux et de football, d'un jeu de quilles, d'un restaurant, d'une salle de réunions, de courts de tennis, etc.

A côté du Club se trouve le Collège suisse Pestalozzi, où environ 800 élèves suivent des cours jusqu'à la fin de la scolarité supérieure. La direction est bicéphale (un Suisse et un Péruvien) et les maîtres et maîtresses sont des deux nationalités. L'enseignement est donné en allemand et en espagnol. Le français, l'italien et l'anglais sont enseignés à titre de langues étrangères. Ainsi les compatriotes de langues latines mettent en général leurs enfants au Lycée franco-péruvien. Mais l'admission au Collège Pestalozzi est fort demandée de la part des Péruviens. Il existe aussi un grand collège allemand (Humboldt), des écoles anglaises, américaine, italienne, voire israélite.

Dans la partie économique, j'ai déjà mentionné la création d'une Chambre de Commerce suisse. Je n'y reviens donc pas.

L'Association Winkelried administre des fonds suisses et est propriétaire du terrain et des immeubles du Club et du Collège Pestalozzi. Elle a une section de bienfaisance.

Chaque année, une vente de charité est organisée à la résidence, sous les auspices du Groupe des Dames Suisses et de l'épouse du Chef de Mission. Le bénéfice recueilli par ce bazar, dénommé "Bring & Buy", va au profit d'oeuvres suisses, actives au Pérou.

La Fête du 1er Août est toujours dignement célébrée à Lima. Le Chef de Mission participe à celle de la Communauté suisse en fournissant des alcools et du vin suisse. Il organise séparément une réception officielle à la résidence pour les Autorités, le Corps diplomatique et les notabilités.

F. Sources d'information

a) Gouvernement

Au cours de ces quatre ans passés à Lima, la quasi totalité des membres de la Junte - le Président Bermudez excepté - et du Cabinet ont changé, souvent deux fois, si ce n'est trois ou quatre fois. Aussi il n'a pas été facile d'avoir des contacts réguliers et d'une certaine permanence. La même règle s'applique aux fonctionnaires supérieurs dans une proportion néanmoins quelque peu inférieure. Toutefois, comme on le sait, le Pérou va au-devant d'un changement profond de ses institutions et de ses dirigeants. Il est donc impossible de recommander à mon successeur une personnalité déterminée comme source d'information. Tout au plus peut-on dire que ce sont les Ministres et Ministères des Affaires Etrangères, de l'Economie et des Finances, de l'Agriculture et de l'Alimentation, du Commerce, de l'Industrie, de l'Intégration et du Tourisme, de l'Energie et des Mines, de la Santé et l'Institut de Planification qui constituent les centres d'attraction les plus importants, pour autant que le nouveau Gouvernement civil reprenne la même organisation.

b) Presse

On peut avoir des contacts intéressants avec des directeurs ou rédacteurs de journaux quotidiens ou hebdoma-

daires ou enfin de revues, mais les changements de titulaires sont aussi nombreux. Il est indispensable de lire toute la presse, car c'est le seul moyen de glâner, par-ci par-là, des informations de quelque utilité. Il existe des parutions en anglais et en espagnol dans les domaines économique et financier de valeur.

c) Autres sources d'information

En soignant des contacts personnels avec des banquiers et des dirigeants de grandes entreprises, on peut se procurer des renseignements intéressants. Certaines sources de confiance se trouvent parmi la Communauté suisse. Les occasions fréquentes de converser avec les membres du Corps diplomatique, tout particulièrement avec ceux du monde occidental, offrent également des possibilités d'informations précieuses.

d) Liste des personnalités à inviter ou dont il est recommandé de soigner le contact

Cette liste est en possession de l'Ambassade. Encore une fois, les prochaines élections y apporteront de profonds changements.

G. Locaux de l'Ambassade

a) Chancellerie

La position géographique à San Isidro est bonne, mais la superficie des locaux est exigüe. Il n'est pas aisé de loger un stagiaire de chancellerie, voire impossible s'il s'agit d'un stagiaire diplomatique. Un autre inconvénient réside dans le fonctionnement des ascenseurs (pourtant des Schindler !) qui tombent assez souvent en panne et nous sommes au 8e étage !

b) Résidence

Elle est belle, suffisamment vaste, bien meublée, dans un quartier résidentiel. La maison la plus proche qui surplombe le jardin appartenait à un Suisse qui vient de décéder. Ce voisinage était agréable et tranquille. L'offre de son achat à des conditions fort avantageuses a été faite à l'Ambassade pour y transférer la Chancellerie. Pour des raisons financières, le Département a dû renoncer à cette acquisition. Cette décision est très regrettable, car nous risquons donc de voir cet immeuble occupé par des voisins encombrants ou bruyants, peut-être indiscrets, ou même d'assister à la construction d'un grand immeuble locatif ou commercial qui "étoufferait" alors la résidence actuelle et lui enlèverait tout son charme.

L'Ambassadeur de Suisse:


(H. Béglé)

Lima, le 10 avril 1980.

Annexes:

- I. Programme des actions de la Coopération technique officielle suisse au Pérou, en espagnol
- II. Bref historique de la Colonie suisse au Pérou, en allemand, et liste des entreprises avec intérêts suisses (Boletín, Enero 1978)
- III. Liste des investissements suisses au Pérou (Tirage à part en espagnol du Boletín)



AMBASSADE DE SUISSE
AU PÉROU

LIMA, le 10 avril 1980
Case postale 378

Réf.: 004.5 - BE

Au Secrétariat général
du Département fédéral des Affaires
étrangères

B e r n e .

Pérou - Rapport final

Monsieur l'Ambassadeur,

Je vous fais tenir, sous ce pli, deux exemplaires du Rapport final sur ma mission au Pérou de 1976 à 1980, accompagnés chacun de trois annexes explicatives.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse:


(H. Béglé)

Annexes:

1 original de rapport et 1 copie,
chaque document avec 3 annexes
+ 3 copies de rapport sans annexes